

Les représentantes du groupe des Psychologues
de l'Education Nationale de la Drôme :
Mireille Bouchard, Françoise Gille, Florence Rodriguez
La représentante du SNUipp :
Bernadette Long

Valence, le 12.12.2008

à Monsieur l'Inspecteur de l'Académie de la Drôme,

Objet :

Suite à l'audience du 11 décembre 2008, propositions du groupe des psychologues lorsque des postes de psychologues sont vacants.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Suite à votre demande lors de notre rencontre, nous vous proposons une modélisation du fonctionnement possible en cas de vacances de postes de psychologues :

- Afin de faire face aux vacances de postes que l'on ne peut anticiper, le groupe des psychologues demande en priorité que soit recrutés des vacataires titulaires d'un Master de Psychologie.
- En l'absence de vacataires, à chaque fois qu'un poste sera vacant, dans le cadre de la continuité du service public, et uniquement pour les dossiers d'orientation MDPH et CDOEASD, nous proposons que les psychologues du département soient tour à tour missionnés par vos services (ordre de mission, frais de déplacements et de repas) pour effectuer l'examen psychologique et rédiger les compte rendus, selon les modalités suivantes :
 - Les écoles réunissent les équipes éducatives, puis, lorsque les familles ont déposé un dossier MDPH, l'enseignant référent organise l'équipe de suivi de scolarisation et rassemble les documents pour l'instruction du dossier. Il dispose de la liste des psychologues et les informe chacun, tour à tour, en indiquant les coordonnées de l'enfant pour lequel un bilan psychologique est nécessaire. Il demande à vos services qu'un ordre de mission soit adressé au psychologue concerné.
 - Pour les élèves devant être orientés dans le cadre de la CDOEASD, les écoles organisent les équipes éducatives et saisissent la commission. Le secrétaire qui dispose de la liste des psychologues informe chacun, tour à tour, et indique les coordonnées de l'enfant pour lequel un compte rendu d'examen psychologique est nécessaire. Il demande à vos services qu'un ordre de mission soit adressé au psychologue concerné.

Nous vous sommes gré de votre volonté de pourvoir chacun des trente postes de psychologue du département. Nous savons déjà cependant que, pour l'année scolaire 2009/2010, et ce, malgré l'arrivée de deux collègues en formation, il y aura encore des postes non pourvus.

Pour anticiper la rentrée 2010, plusieurs départs en formation seront nécessaires pour compenser les départs en retraite et ainsi assurer un service public de qualité.

Nous vous remercions, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, de bien vouloir informer les Inspecteurs de l'Education Nationale des décisions que vous prendrez suite à ces propositions du groupe des psychologues de l'Education Nationale.

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, au nom du groupe des Psychologues de l'Education Nationale, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le groupe des psychologues,
Françoise Gille.

N.B. : copie de ce courrier au SNUipp 26.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Le groupe des psychologues scolaires de la Drôme s'est réuni le 11 septembre lors d'une demi-journée d'information syndicale.

Nous avons constaté que trois postes de psychologues scolaires étaient vacants pour cette rentrée 2008.

Nous sollicitons une audience auprès de vous afin d'évoquer les solutions envisagées pour garantir la continuité du service public.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de notre respect.

Fait à Valence le 18/09/2008

les psychologues scolaires de la Drôme:

Geneviève Audigier, Michel Boissy, Mireille Bouchard, Béatrice Casanova, Anne-Marie Chabanne, Christine Chaffois, Christiane Charrasse, Sylvie Despesse, Véronique Evesque, Catherine Espinos, Véronique Gillard, Françoise Gille, Cécile Larrain, Agnès Marion, Françoise Perrin, Julie Pierret, Catherine Ponchon, Joëlle Revol, Nadine Rivet, Florence Rodriguez, Corinne Roustant, Sandrine Michelas –Traversier, Valérie VanWijnen, Nadine Vignon, Isabelle Zerbib.

Contact: Françoise Gille Ecole élémentaire Archimbaud
272, rue Faventines 26000 Valence tél: 04 75 42 50 12